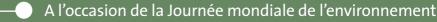
## DÉBAT GRAND PUBLIC

Samedi 5 juin 2010, 13h30 | OMPI



# **Environnement et propriété intellectuelle:**



JUSQU'OÙ
PEUT-ON
ÊTRE
VERT?











#### Week-end international — Samedi 5 juin de 10h à 21h

A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, la famille des Nations Unies se met au vert sous les thèmes de la biodiversité et du développement durable. De multiples animations et activités sont proposées dans le Parc du Palais des Nations, sur la Place des Nations et dans l'enceinte de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, qui, pour la première fois, ouvre ses portes au public. www.journeeverteonugeneve.org

#### Débat grand public

Samedi 5 juin 2010, 13h30

Salle de conférence A, OMPI (34 ch. de Colombettes) Tram 13 ou 15, arrêt Nations

# **Environnement et propriété intellectuelle:**

### JUSQU'OÙ PEUT-ON ÊTRE VERT?

Dans le domaine des technologies «vertes», la propriété intellectuelle pourrait devenir une arme à double tranchant. En déposant des brevets sur des inventions susceptibles de rendre notre mode de vie plus respectueux de l'environnement, les chercheurs et industriels participent à la création de richesse et à la croissance économique. En même temps, ces technologies propres n'ont de sens, du point de vue du développement durable, que si elles sont rapidement et largement diffusées, notamment dans les pays émergents. D'où la demande, d'un côté, de faciliter la protection de ces innovations vertes et d'accélérer les procédures de dépôt de brevet et de licence afin d'optimiser le passage du stade de la recherche à celui de la commercialisation. De l'autre, en revanche, des pressions se font sentir pour la création d'un système de licences obligatoires qui permettraient à des pays comme l'Inde ou le Brésil de bénéficier d'un transfert de technologie à moindre coût, au détriment de l'incitation à innover. Alors, faut-il plus ou moins de propriété intellectuelle dans les technologies vertes? Quels sont les mécanismes nécessaires pour accélérer la diffusion de ces innovations? Pour débattre ces questions, mais aussi celles de la protection des connaissances traditionnelles, des ressources génétiques (contribution à la biodiversité...) et bien d'autres, une série d'intervenants représentant les milieux industriels et académiques ainsi que la société civile vous donnent rendez-vous au siège de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

**Avec Maria Julia Oliva**, conseillère principale à l'Union for Ethical BioTrade et membre de la Commission du droit à l'environnement de l'Union internationale pour la conservation de la nature; **Jacques de Werra**, professeur de droit de la propriété intellectuelle et de droit des obligations à l'Université de Genève; **Philip Boydell**, directeur du laboratoire photovoltaïque chez Du Pont de Nemours; **Pedro Roffe**, expert attaché au Centre international pour le commerce et pour le développement durable

Modérateur Francis Gurry, directeur général de l'OMPI